



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/5969
15 septembre 1964
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 9 SEPTEMBRE 1964 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
DU VIET-NAM

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance que depuis un certain temps, au cours de leurs opérations dans la zone frontalière contre les Viêt-công, les Forces armées de la République du Viet-Nam ont maintes fois rencontré des obstacles en provenance du territoire cambodgien.

Le 30 août 1964 notamment, à 9 heures 45 du matin, au cours d'un accrochage entre les troupes régulières gouvernementales et quelque 200 Viêt-công, au sud du Rach So Ha, district de Hông-ngu, province de Kiên-phong, alors que les Forces armées de la République du Viet-Nam détenaient l'initiative des opérations, le poste khmer de Banteaichakrey a ouvert un violent feu d'armes automatiques sur la zone de combat pour couvrir la retraite des Viêt-công qui se repliaient en territoire cambodgien. Les Viêt-công ont laissé douze cadavres sur le terrain et on déplorait trois morts du côté gouvernemental.

Le cas susmentionné n'est pas le premier. Tout récemment, à plusieurs reprises, les soldats des Forces Armées Royales Khmères, à partir de leur territoire, ont tiré sur les troupes vietnamiennes, en territoire vietnamien, soit pour provoquer des incidents de frontières (le 29.6.1964 à Cau-muong, district de Hông-ngu), soit pour appuyer les Viêt-công (le 19.7.64 à Cau-muong, Hông-ngu, et le 10.8.64 à Thuong-lac, Hông-ngu).

Dans tous les cas, les troupes vietnamiennes s'étaient abstenues de riposter conformément aux instructions reçues.

Je me permets de demander à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer comme document officiel, la présente lettre aux autres membres du Conseil, pour attirer l'attention de l'Organisation mondiale sur les graves conséquences des actes de provocations délibérées et répétées de la part des Forces Armées Royales Khmères.

En remerciant Votre Excellence de son obligeance, je saisis l'occasion, etc.

(Signé) Dr Phan-huy-Quát

Ministre des affaires étrangères
de la République du Viet-Nam

